Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Diplome AMP mais titualrisé aide soignante

Par cegal

Bonjour,
Je travaille en ehpad depuis une vingtaine d'années, j'ai passé au sein de l'établissement le diplôme d'AMP et j'ai toujours travaillé comme aide soignante.J'ai fait mon stage d'un an avant d'être titularisée au grade d'aide soignante classe normale en 2009.Depuis le ségur ou un peu après il me semble, mon grade a été modifié en AMP, ce qui fait une baisse de salaire vis a vis de mes collègues aides soignantes diplômées.Je voudrais savoir si mon changement de grade par rapport a ma titularisation est légal, merci

---
Par Xav84

Bonjour,

Pour vous répondre, deux précision sont nécessaires:

Votre contrat est il de droit public ou privé ?

De quelle convention collective dépends l'entreprise si c'est du privé?

Par cegal

Bonjour,

Je fais partie de la fonction publique hospitalière, titulaire depuis 2009 et je travaille dans un EHPAD public, je pense mon contrat de droit public.
Merci de votre intérêt pour ma demande

Cordialement

Par cegal

Un petit update
Que ma demande ne disparaisse pas

Par Xav84

Bonjour,

Cela relève du droit Public dont je n'ai aucune connaissance, hélas.

Si d'autre ames "sachantes" peuvent répondre.